

Le Maghrebophila

Maroc – Algérie - Tunisie



Bulletin philatélique trimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
mars – juin – septembre - décembre

NUMERO # 9 – MARS 2015



Bulletin spécial consacré aux
Correspondants Postaux du Maroc
Par Jean-Marie MERCIER et Thierry SANCHEZ

CONTACTS : Khalid BENZIANE – kalid.benziane@ch-chatellerault.fr

COMITE DE REDACTION

- BENZIANE Khalid
- LINDEKENS Philippe
- SANCHEZ Thierry

Pièce de couverture

Rare lettre recommandée en date du 9/8/1939 du CP N°2 de Marrakech-Médina
(localisé à Bou Azzer) pour Nîmes.

Envoi d'un civil affranchi à 3,50 francs : LR Avion du 1er échelon de poids au tarif du 7/11/1938.

C'est probablement un civil du personnel des mines qui fait office de correspondant postal.

(collection J.M. Mercier).

Éditorial

L'article à suivre est sans doute le plus complet qui soit jamais paru dans la presse philatélique sur un sujet aussi pointu. Il témoigne de la passion des auteurs et des membres du comité de rédaction pour tout ce qui a trait à la philatélie, la marcophilie, la cartophilie du Maghreb et plus généralement de leur intérêt pour l'histoire de cette région du Monde.

Nous vous engageons vivement à réagir si vous notez des inexactitudes ou si vous avez un éclairage à apporter sur tel ou tel bureau.

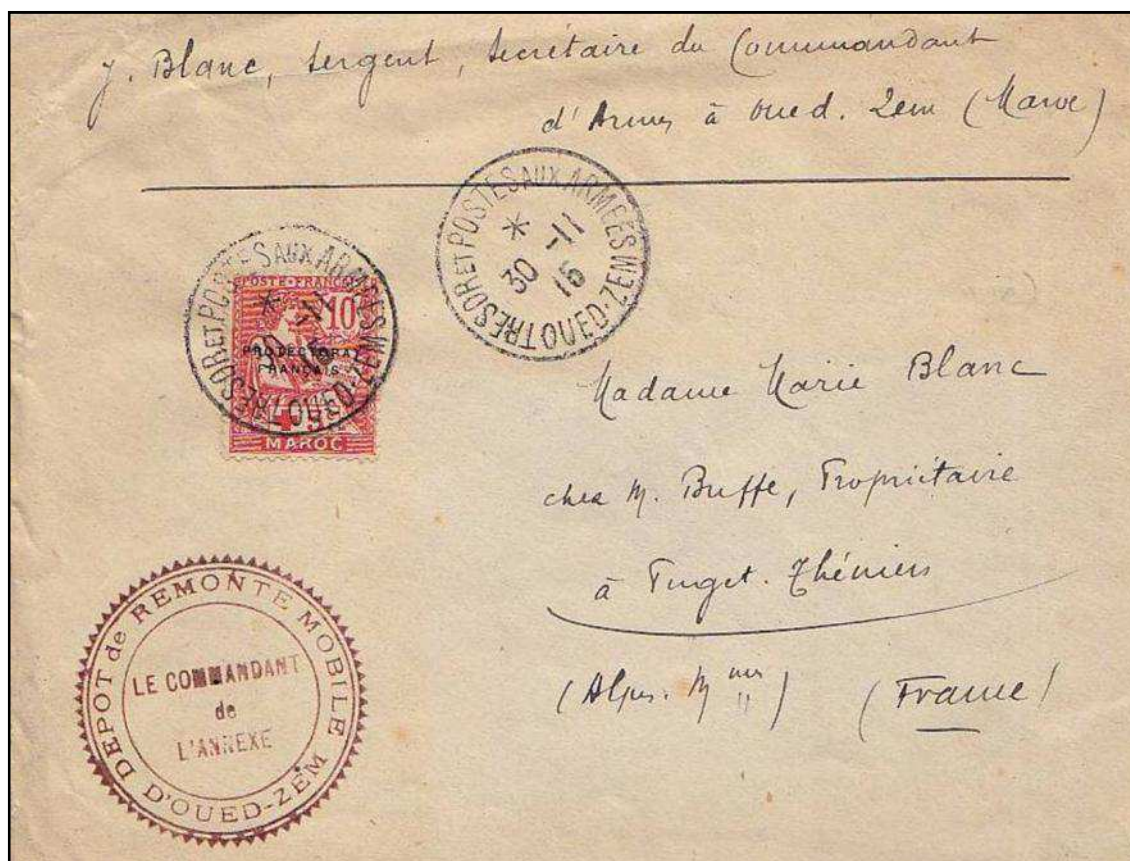
Mieux encore, faites comme certains lecteurs qui nous ont déjà donné un article et faites nous partager vos centres d'intérêt...

Bonne lecture à tous.

La communication par Youdi Benassouli du lien hypertexte vers les Bulletins Officiels (BO) numérisés sur le site du Secrétariat Général du Gouvernement marocain et la lecture de tous les BO de 1912 à 1956 nous a offert l'occasion d'une avancée significative dans la connaissance des correspondants postaux du Maroc. L'ambition avouée des auteurs de cet article est donc de proposer une liste complète des Correspondants Postaux (CP) ayant fonctionnés au Maroc, ainsi que leur localisation. Dans un premier temps, nous essaierons d'analyser dans quel contexte particulier les CP ont été installés par l'Office chérifien des Postes, puis nous tenterons une analyse critique du contenu des BO.

1) La genèse

Un binôme coexiste pendant le Protectorat au Maroc : deux administrations postales, une civile et une militaire. Dans les grands centres et les zones sécurisées (plaines de la Chaouia et du Gharb, littoral atlantique de Kénitra à Mogador, axe Casablanca-Fez-Oujda, la poste civile s'impose. Ailleurs (versant sud du Rif sous protectorat français, régions de l'Atlas, confins algéro-marocains au sud d'Agadir), l'instauration de la paix prend du temps (les derniers bastions dissidents tombent en 1933). Dans ces régions, la poste militaire achemine le courrier. Dès l'occupation d'Oujda fin mars, début avril 1907 des bureaux territoriaux sont créés. Leurs cachets oblitérants portent la mention Trésor et Postes aux Armées et le nom de la ville (doc.1), puis la mention simplifiée Trésor et Postes et le nom de la ville (doc.2).



Lettre d'Oued-Zem pour la France datée du 30/11/1915. Affranchissement philatélique superfétatoire puisque le cachet du dépôt de remonte mobile atteste de la franchise militaire

(doc.1 source Delcampe).



Lettre en date du 3 juin 1916 de Kasba-Tadla pour la Suisse affranchie à 25 centimes (tarif du 4 octobre 1907). L'expéditeur est probablement un légionnaire, mais la franchise postale attribuée aux militaires en opération ne s'appliquait que dans le régime intérieur (France et colonies).
(doc.2 source Delcampe).

Ces cachets deviennent caducs avec la loi du 1er avril 1924 qui instaure la séparation entre la trésorerie et la Poste au sein des Armées. Apparaissent alors les cachets Poste aux Armées et le nom de la ville (doc.3) ou Poste aux armées et un numéro qui fait référence au secteur postal (doc.4). Au début des années 1930, on voit apparaître sur le courrier un nouveau type de cachets ondulés à numéro, ceux des Vaguemestre d'Etapes (VE) convoyeurs (doc 5 et 6). Ces vaguemestres effectuent un circuit pour collecter le courrier des petites unités (postes isolés, stationnement de Goums mobiles, unités de la Légion étrangères effectuant des travaux de piste etc...) et le confier en fin de parcours au personnel du bureau du secteur postal militaire dont ils dépendent le plus fréquemment ou, le cas échéant à celui de la recette civile à laquelle ils peuvent être rattachés. Il ne faut pas confondre ces cachets de VE convoyeurs avec ceux de formes diverses et variées qui portent la même mention mais qui sont des cachets d'unités militaires (doc 7 et 8). Réglementairement, pour bénéficier de la franchise postale, ces plis doivent être revêtus au minimum du cachet de place, ou de poste de l'expéditeur. Dans la pratique, une simple mention manuscrite faisant état de la qualité de militaire de l'expéditeur accompagnée de sa signature suffit. On peut donc considérer que la Poste militaire a faite sienne la devise de l'Aéropostale : le courrier d'abord ! Quelle que soit son affectation, un militaire doit pouvoir expédier ou recevoir un courrier avec un délai raisonnable.

Au fur et à mesure du recul des zones de dissidence, les militaires se désengagent de la gestion du courrier et la poste civile prend le relais. Ainsi la poste militaire disparaît peu à peu du Protectorat. La mise en place des correspondants postaux facilite cette transition et au 1/10/44, seule la poste civile oblitère le courrier du Maroc.

Le Maghrebophila



Lettre recommandée du vaguemestre d'une unité militaire de Bab Moroudj en date du 25/2/1928 prise en charge par le bureau territorial de Taza. Ce vaguemestre deviendra une dizaine d'années plus tard le Taza CP N°1. (doc.3 source Delcampe).



Lettre FM expédiée du secteur postal 414 (Erfoud) vers Rabat. (doc.4 source Delcampe).



Lettre en franchise partie de Taouz (cachet de service militaire des Affaires Indigènes), prise en charge le 23/2/1934 par le vaguemestre d'étapes du circuit N°1, remise au bureau de la poste militaire 414 (Erfoud) qui l'oblitére le 24/02 (arrivée à Meknès le 26/02).
(doc. 5 Col. J.M. Mercier).

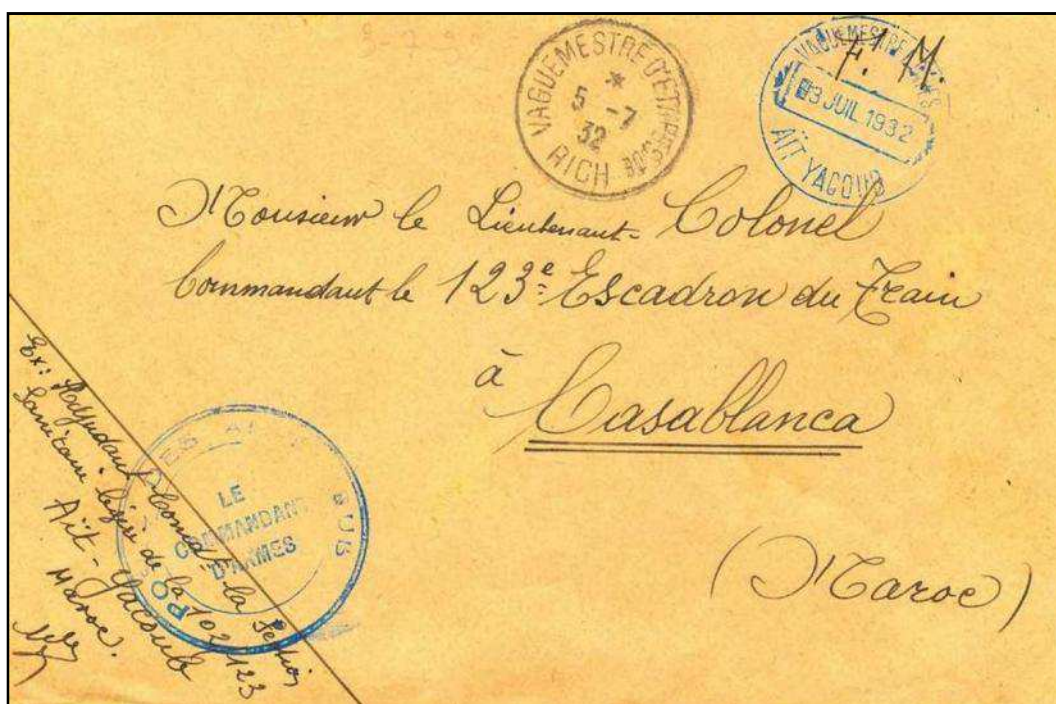


Carte interzone de France au type Iris ayant eu cours au Maghreb (une griffe de surtaxe avion payée) était en usage dans les grands bureaux. Tarif de la carte postale illustrée du 01/12/1939 au 04/01/1942. Pli de Tindouf, remis le 05/11/1941 au vaguemestre d'étapes N°17.
(doc.6 Col. J.M. Mercier).

Le Maghrebophila



Lettre du bureau des AI de Goulimine prise en charge le 13/4/1935 par le vaguemestre de l'unité puis le lendemain 14 par le PA 431 de Tiznit. Le bureau des AI de Goulimine sera le siège du CP de cette localité créée peu de temps après. (doc.7 source Delcampe).



Lettre en FM du VE de 2ème catégorie d'Aït Yacoub en date du 3/7/1932 transmise le 5/7/1932 au VE de 1ère catégorie de Rich auquel il est rattaché. Il faut noter qu'un établissement de facteur-receveur ne sera ouvert à Rich que le 10 juin 1941. (doc.8 source Delcampe).

2) La période des correspondants postaux.

ARRÊTÉ RÉSIDENTIEL DU 13 JUIN 1936
portant création de postes de « correspondant postal ».

LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,

Vu l'arrêté résidentiel du 30 mars 1914 fixant les catégories des établissements de poste, de télégraphe et de téléphone ;

Sur la proposition du directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones, après avis du secrétaire général du Protectorat,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé une nouvelle catégorie d'établissement de poste dénommée poste de « correspondant postal ».

ART. 2. — Ces établissements fonctionneront, en principe, dans les localités dépourvues d'établissement postal civil ou militaire. Toutefois, dans certains cas, un établissement de cette nature pourra fonctionner dans une localité siège d'un bureau de poste de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones.

ART. 3. — Le correspondant postal prête serment dans la forme prévue pour les agents du service des postes.

ART. 4. — Aucun traitement ni indemnité ne sont alloués par l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones au correspondant postal. Ce dernier percevra, cependant, la remise de 1 % allouée aux débitants sur la vente des timbres-poste.

ART. 5. — Les attributions du correspondant postal sont limitées à :

1° Réception et distribution des correspondances ordinaires et recommandées ;

2° Expédition des correspondances ordinaires et, éventuellement, des correspondances à recommander ;

3° Vente des timbres-poste.

Le matériel nécessaire à l'exécution du service sera fourni par l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones.

Rabat, le 13 juin 1936.

PEYROUTON.

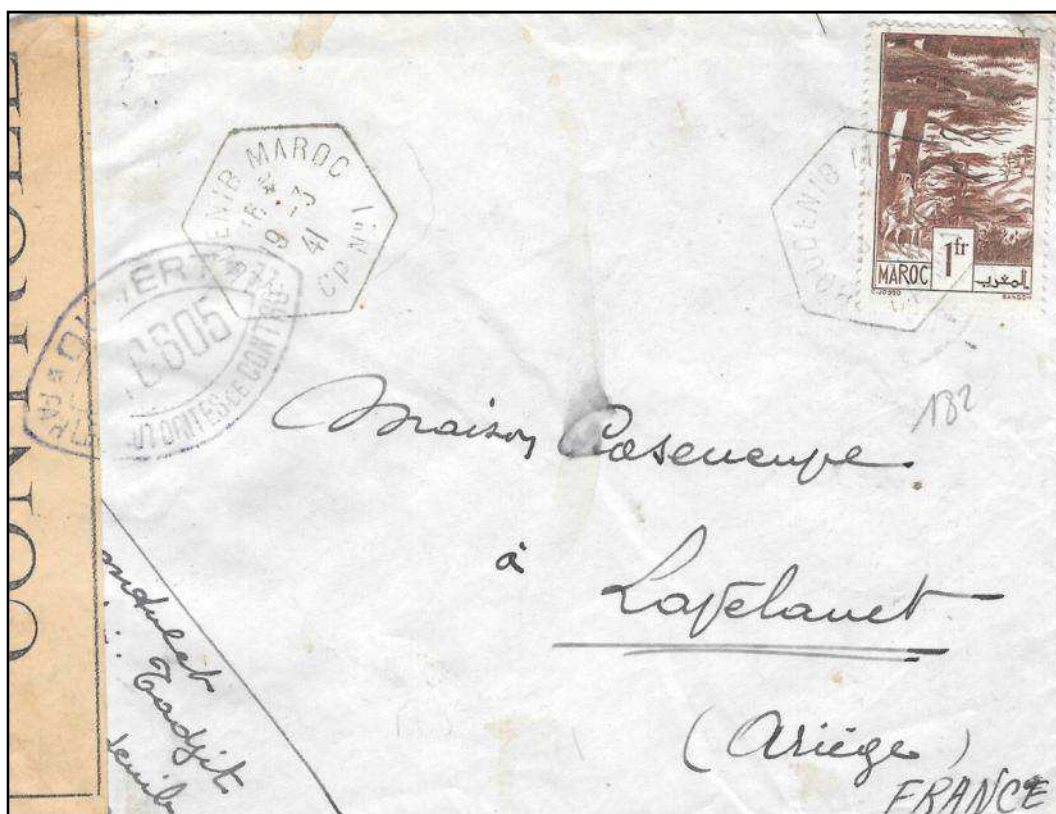
Le Maghrebophila

C'est donc un arrêté de la Résidence Générale en date du 13 juin 1936 qui porte création pour le Maroc de cette nouvelle catégorie d'établissements postaux que sont les bureaux tenus par des correspondants postaux. On sait qu'à la différence de ses voisins, la France a subi tardivement les conséquences de la crise économique de 1929. Et si l'on remarque que dans les 30 mois qui ont précédé cet arrêté il n'y a eu création que d'une seule agence postale, on voit bien tout l'intérêt de cette mesure. Il s'agit de maintenir la continuité du service postal sans bourse déliée, puisque la rétribution des correspondants est ridiculement faible au regard de celle des gérants d'agences postales. Mais comme les bureaux à pourvoir sont presque tous situés en dehors des zones de colonisation, il est quasi impossible d'y installer un agent ayant une maîtrise correcte de la langue française. Dans la majorité des cas, ce sera donc quand même un militaire, l'Officier des Affaires Indigènes qui tiendra lieu de correspondant postal.

A la lecture des BO, une première constatation s'impose : **on n'a pas la liste des premiers correspondants postaux et la date de leur prise de fonction.** Et l'on en dénombrait pourtant 75 au 1er janvier 1946 (pour une centaine de bureaux créés entre 1939 et 1945). On peut raisonnablement dater de 1937/38 la mise en place de ces correspondants postaux (la meilleure date connue est décembre 1936). Ils sont dotés d'un matériel oblitérant différent de celui en service dans les agences postales puisque dans les cachets hexagonaux apparaît le libellé CP et un numéro (doc. 9, 10 et 11).



Lettre en date du 29/1/1939 du CP N°3 de Guercif (localisé à Saka) pour Paris. Pli en FM d'un militaire du 31ème Goum Mixte : les 80 centimes de l'affranchissement correspondent à la surtaxe aérienne. (doc.9 source Delcampe).



Lettre censurée du CP N°1 de Boudenib en date du 19 mars 1941. Ce correspondant postal est localisé à Béni Tajjite, petite localité de 400 âmes, a proximité d'une exploitation minière où travaillaient une trentaine d'Européens. Ceci explique cela ! (doc.10 collection J.M. Mercier).



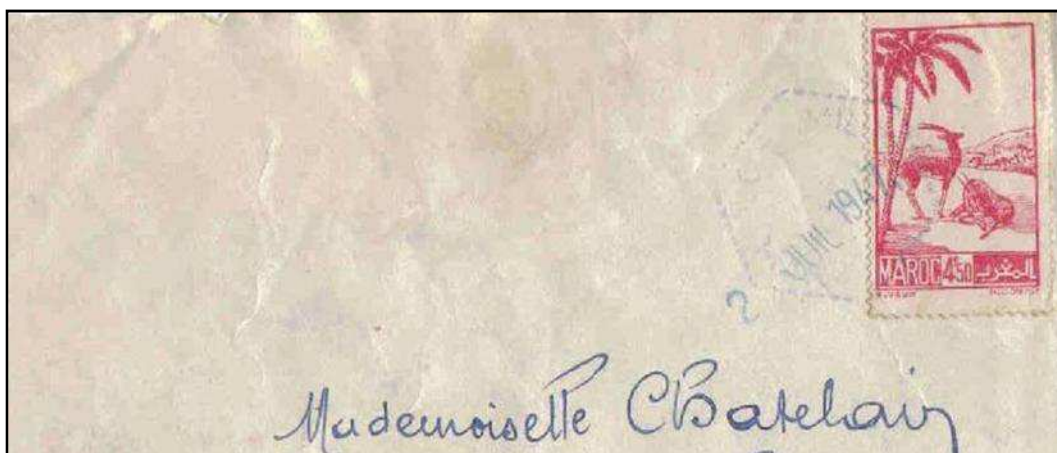
Lettre en date du 11 mars 1939 du CP N°1 de Matmata (localisé au bureau de l'Officier des AI de Tahala). (doc.11 collection J.M. Mercier).

Le Maghrebophila

A partir de 1946, apparaissent de nouveaux cachets oblitérants. Ils sont hexagonaux à traits pointillés et les numéros sont abandonnés au profit du lieu du siège du CP. En général, la mention CP précède le nom de la localité, mais on connaît des cachets où cette mention est située après le nom (doc. 12 à 19).



Cette lettre illustre ce que le soldat préposé au courrier ne doit plus faire depuis octobre 1944: ne pas oblitérer les timbres avec une empreinte militaire, Trésor et postes Assif-Melloul qui correspond à Imilchil. Le correspondant postal d'Imilchil va donc réglementairement oblitérer le timbre. Le CP d'Imilchil était rattaché à la recette de Khénifra. Tarif à 3 francs du 01/01/1946 pour une lettre du 1er échelon. Le correspondant d'Imilchil a du perdre le dateur de son empreinte car pour les années 1946/48 la date est manuscrite ou ajoutée à l'aide d'un dateur linéaire. (doc.12 Col. J.M. Mercier).



Lettre du CP d'Imilchil datée du 2 juillet 1947. Le dateur est linéaire (doc.13 Col. T. Sanchez).

Le Maghrebophila



Une vue générale de la casbah d'Imilchil et du bureau des AI vers 1950. Le guide bleu de 1948 annonce une population de 9600 âmes de la tribu des Aït Haddidou. Nombre de Berbères nomadisaient sur le Plateau des Lacs et les plateaux avoisinants.



Lettre recommandée de Service expédiée le 23/6/1951 d'Imlil-Demnat vers Rabat (notez la griffe linéaire). Ce CP est un ancien CP à numéro Marrakech-Médina CP N° ? (doc.14 collection J.M. Mercier).



Lettre du CP d'Aït Mehmed expédiée à Rabat le 26/12/1946. Affranchissement à 3 francs au tarif du 1er janvier 1946. On connaît un pli en FM en date du 14/10/1942 émanant du VE d'une unité militaire de cette localité acheminée par le VE convoyeur N°11. La création du poste de correspondant postal est donc peut-être postérieure à cette date (doc.15 collection J.M. Mercier).

Le Maghrebophila



Lettre locale de Service datée du 30/1/1953. Le poste de correspondant postal de cette bourgade (400 habitants en 1948) a été créé le 1er mai 1948. Là encore, c'est le préposé au Service des AI qui est en charge du courrier (doc.16 collection T. Sanchez).



Lettre du CP d'Aïn es Sbite pour Paris en date du 22/9/1955. Il faut noter que les BO signale que ce CP est promu agence postale le 1/6/1952. Soit le changement de catégorie n'a pas été effectif, soit le gérant de l'agence postale a continué à utiliser le matériel oblitérant du CP ! (doc.17 collection J.M. Mercier).

Le Maghrebophila

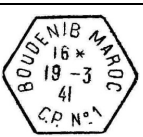
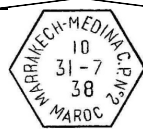
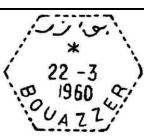


Pli de Mirleft pour la France expédié le 1/11/1951. Cette bourgade à mi-chemin entre Tiznit et l'enclave espagnole de Sidi Ifni dont elle est reliée par une piste côtière est sans doute ravitaillée par les corbeaux puisque la commande d'encre noire passée par le correspondant postal est en souffrance quelque part : ce qui nous vaut cette superbe oblitération rouge !
(doc.18 collection J.M. Mercier).

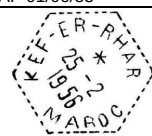


Pli en FM du CP d'Ifrane Anti-Atlas (28/5/1949) ou Oufrane pour Casablanca.
(doc.19 collection J.M. Mercier).

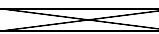
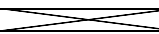
les CP en ITALIQUE qui ont pu bénéficier d'un numéro	Cachet du VE ayant desservi le CP Bureau de rattachement	Correspondant postal à numéro	Evolution du C.P >1944 C.P. localisé	Transformation A.P. ou Distribution	Oblitération après indép. 2/03/56
AGDZ				 AP 01/08/46	
AHERMOUMOU				 AP 16/09/45	
AIN BEN TILI					
AIN ES SBITE				AP 01/06/52	
AIN MADIOUNA				AP 01/05/49	
AIOUNET TORKOZ	Tiznit		Fermeture 01/06/45		
AIT-ABDALLAH	Cercle de Taroudant			 AP 01/05/52	
AIT ATTAB	Azilal		 AP 01/07/53		
AIT HANI			 Création le 01/05/1948	 AP 01/01/54	
AIT-ISSEHAK	Khénifra			 AP 01/10/46	
AIT-MEHAMMED	Azilal		 AP 01/09/52		
AKKA				 AP 16/03/52	
ALNIF			 AP 16/05/53		
AMELLAGO	Rich				AP le 18/01/57
AMOUGUER			 création le 01/11/1948		

les CP en ITALIQUE qui ont pu bénéficier d'un numéro	Cachet du VE ayant desservi le CP Bureau de rattachement	Correspondant postal à numéro	Evolution du C.P >1944 C.P. localisé	Transformation A.P. ou Distribution	Oblitération après indép. 2/03/56
ANEJA	Agadir-Confins		Fermeture 01/12/46		
ANEZI	cercle de Tiznit			 AP 02/01/48	
ARHBALA					 AP 01/11/48
ARHBALOU			Création le 01/08/1951		
ASGAOUR (1)	Marrakech		Création le 16/08/1951		
ASKAOUN			création le 01/08/1954	AP 01/08/55	
ASSOUL*	Territoire du Tafilalt			AP 01/06/48	
BAB EL MROUJ	Taza			AP 01/09/50	
BARRAKAT ER RADI			Création le 01/03/1956		
BENI-LENNT				 AP 16/02/52	
BENI-OUUID				AP 05/11/45	
BENI-TAJJITE				 AP 01/05/50	
BERKINE				 AP 01/11/50	
BIOUGRA				 AP 01/11/51	
BIR EL KELB	Marchand		Création le 26/04/1955		
BOU ANANE	Cercle de Bou Denib		Création le 16/02/1948		
BOU AZZER		 création le 09/04/1938			 AP 01/09/39
BOU-IZZAKARN				 DIST. 16/04/51	
BOURED				AP 01/09/45	
CAMP BERTEAUX				AP 01/05/49	

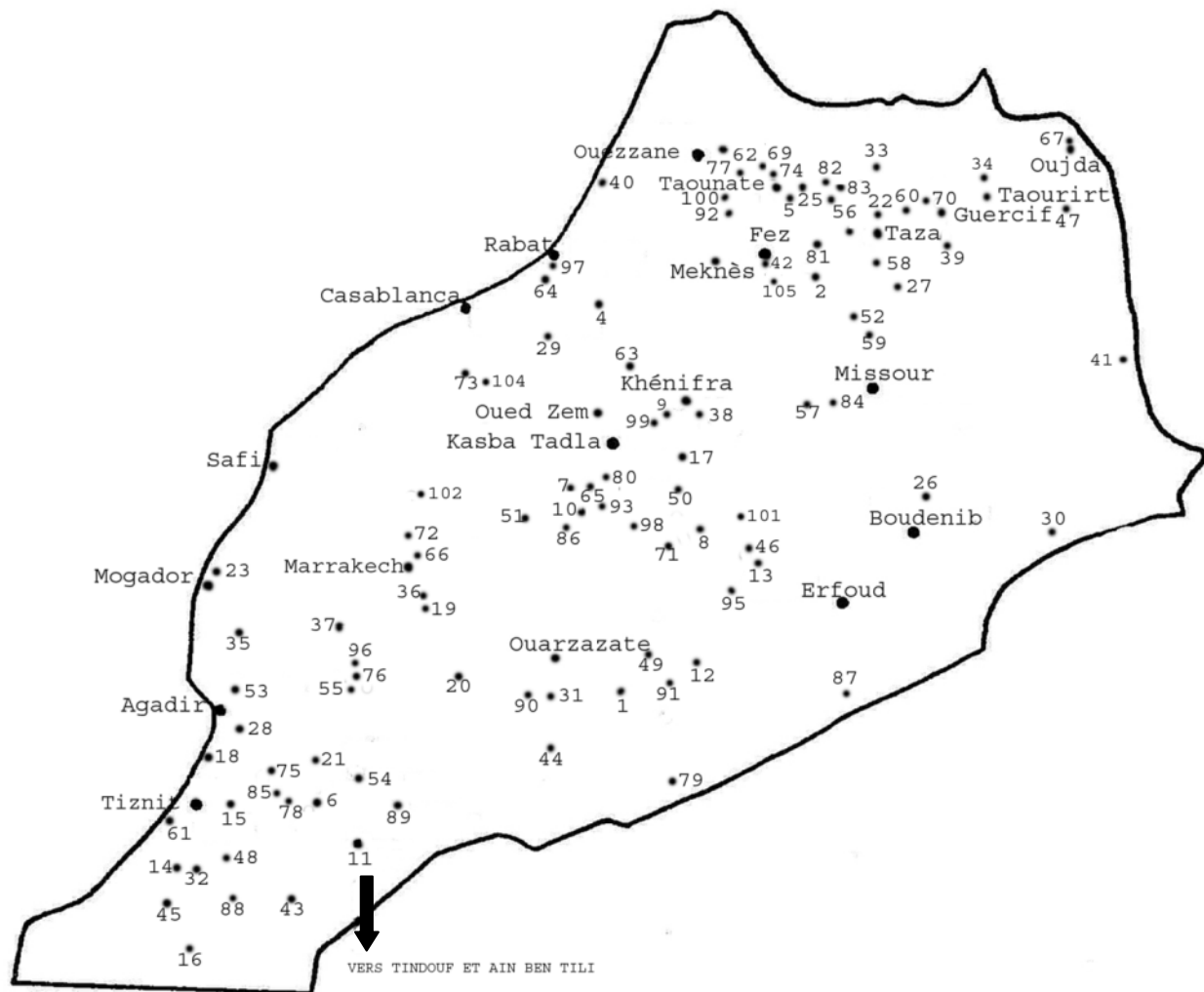
les CP en ITALIQUE qui ont pu bénéficier d'un numéro	Cachet du VE ayant desservi le CP Bureau de rattachement	Correspondant postal à numéro	Evolution du C.P >1944 C.P. localisé	Transformation A.P. ou Distribution	Oblitération après indép. 2/03/56
DAR CAID ALLAL					
DAR EL OURIKI	Marrakech-banlieue		Création le 01/06/1948	AP 01/11/53	
DOUIRANE	Imi-N-Tanoute		Création le 16/07/1955	AP 16/04/56	
EL KBAB				 AP 01/12/47	
EL-MAIRIJA				 AP 17/11/52	
EL-MORHRANE				AP 01/03/52	
ET-TRARID	Oujda		 création le 01/08/1954		
FES MOKTAA			Création le 16/07/1956		
FOUM EL HASSANE				AP 16/03/52	
FOUM ZGUID			 AP 16/09/55		
GOULIMIME	Tiznit			 DIS 16/02/51	
GOULMIMA				AP 16/12/46	
GUERCIF C.P. N°1	pas d'affectation à ce jour				
HASIBLAL			Création le 16/07/1949	AP 16/03/50	
IFRANE ANTI-ATLAS				 AP 16/11/51	
IKNIOUN				AP 01/06/51	
IMILCHIL	Khénifra terr. Tafilaht		 AP 01/04/49		

les CP en ITALIQUE qui ont pu bénéficier d'un numéro	Cachet du VE ayant desservi le CP Bureau de rattachement	Correspondant postal à numéro	Evolution du C.P >1944 C.P. localisé	Transformation A.P. ou Distribution	Oblitération après indép. 2/03/56
IMLIL DEMNAT				AP 16/07/56	
Immouzer des Marmoucha					AP 01/11/48
Imouzzer des Ida Outanane					AP 01/06/46
IRHEM JOREF				AP 01/11/49 AP 01/06/55	
KEF ER RHAR			Création le 01/10/50		
KSABI	Cercle de Missour		1/12/47		
MERHAOUA MERMOUCHA		C.P. TAZA N°4			AP 01/11/48
MEZGUITEM				AP 01/06/49	
MIRLEFT MOKRISSET				AP 01/08/52 AP 01/09/50	
MOULAY-BOUAZZA		C.P. N°?			AP 01/04/37
NKHEILA NZALATE EL ADAM	Marrakech				Création le 16/01/1953

les CP en ITALIQUE qui ont pu bénéficier d'un numéro	Cachet du VE ayant desservi le CP Bureau de rattachement	Correspondant postal à numéro	Evolution du C.P >1944 C.P. localisé	Transformation A.P. ou Distribution	Oblitération après indép. 2/03/56
<i>OUAOUIZARHTE</i> <i>OUED-EL-HJER</i>				DIST. 01/07/53	
			Création le 16/01/56		
<i>OUED ZEM C.P. N°1</i>			pas d'affectation à ce jour		
<i>Oulad Ali Mellahihs</i> <i>OUJDA-AVIATION</i>	Guercif				
<i>OU-TERBATE</i>	Territoire du Tafilalt		Création le 01/01/1953	AP 01/09/49	
<i>RAS EL AIN</i>	Cercle Chaouia Sud		création le 01/11/1948		
<i>RATBA</i>				AP 16/12/51	
				AP 01/07/51	
<i>SAKA</i>					
				AP 16/03/52	
<i>SEMRIR</i>					
				AP 01/10/49	
<i>SIDI BOU OTMANE</i>					
<i>SIDI EL AYDI</i>	Cercle Chaouia Sud		Création le 01/01/1951	AP 01/02/53	
<i>SIDI EL MOKHFI</i>				AP 01/03/52	
<i>SIDI KHIAR</i>	Fez			AP 01/05/49	
<i>SOUK EL ARBA AIT BAH</i>			Création le 16/01/1953		
				AP 16/03/47	
<i>TAFINEGOULT</i>					
<i>Tafrant de l'Querrah</i>	Fez			AP 16/08/50	
<i>TAFRAOUTE</i>				AP 01/05/49	
<i>TAGOUNITE</i>	Ouarzazate			AP 16/05/46	
<i>TAGUELFT</i>				AP 01/08/46	
				AP 01/08/54	
<i>TAHALA (2)</i>	Matmata				
<i>TAHAR SOUK</i>	Cercle du Haut-Lebèn	Création le 16/12/37		AP 05/05/42-AP 12/12/48	
				AP 15/02/46	
<i>TAINESTE</i>					
<i>TAMDAFELT</i>				AP 16/06/51	
<i>TANALT</i>			Création le 01/12/1947		
<i>TANANNT</i>				AP 16/11/51	
				AP 16/11/45	
<i>TAOUZ</i>					
<i>TARHJJT</i>				AP 16/11/51	
				AP 16/11/51	

les CP en ITALIQUE qui ont pu bénéficier d'un numéro	Cachet du VE ayant desservi le CP Bureau de rattachement	Correspondant postal à numéro	Evolution du C.P >1944 C.P. localisé	Transformation A.P. ou Distribution	Oblitération après indép. 2/03/56
TATA				AP 16/03/52	
TAZENAKHTE				 AP 01/08/46	
Tazzarine des Aït Atta				 AP 01/08/46	
TEROUAL				AP 01/05/45	
Tilougguite-N-Aït-Isha				AP 01/10/53	
TINDOUF				 DIST 01/11/46	
TINEJDAD				AP 01/08/49	
TIZI-N'TEST			Création le 01/01/1951		
TOUNFITE				AP 01/10/50	
VAL-D'OR	Rabat		Création le 16/05/1953		
ZAOUIA AHANESAL				AP 01/06/58	
ZAOUIA-ECH-CHEIKH				 DIST 01/09/46	
ZOUMI				 AP 01/06/45	
(1) Saisonnier					
(2) CP 16/12/37 AP 5/2/42 CP 1/8/43 AP 12/12/48					

Le Maghrebophila



Localisation des correspondants postaux du Maroc

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Agdz | 22. Bab el Mrouj |
| 2. Ahermoumou | 23. Barrakat Erradi |
| 3. Ain Ben Tili | 24. Beni Lennt |
| 4. Ain Es Sbite = Ain Sbit | 25. Beni Oulid = Beni Walid |
| 5. Ain Médiouna | 26. Beni Tajjite |
| 6. Aït Abdallah | 27. Berkine |
| 7. Aït Attab | 28. Biougra |
| 8. Aït Hani | 29. Bir el Kelb |
| 9. Aït Isehak = Aït Ishaq | 30. Bou Anane |
| 10. Aït Mehammed = Aït M'Hamed | 31. Bou Azzer |
| 11. Akka | 32. Bou Izzakarn |
| 12. Alnif | 33. Boured |
| 13. Amouguer | 34. Camp-Berteaux |
| 14. Aneja | 35. Dar Caïd Allal |
| 15. Anezi = Anzi | 36. Dar el Ouriki = Dar Caïd Ouriki |
| 16. Aouinet Torkoz | 37. Douirane |
| 17. Arhbala = Aghbala | 38. El Kbab |
| 18. Arhbalou | 39. El Mairija |
| 19. Asgaour | 40. El Morhrane = El Mograne |
| 20. Askaoun | 41. Et Trarid |
| 21. Assoul | 42. Fès Moktaa |

Le Maghrebophila

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| 43. Foug el Hassan | 77. Tafrannt de l'Ouergha |
| 44. Foug Zguid | 78. Taфраoute |
| 45. Goulmime = Guelmim | 79. Tagounite |
| 46. Goulmima | 80. Taguelft = Tagelft |
| 47. Hassiblal | 81. Tahala |
| 48. Ifrane Anti-Atlas | 82. Tahar Souk |
| 49. Iknioun | 83. Taineste |
| 50. Imilchil | 84. Tamdafelt |
| 51. Imlil Demnat | 85. Tanalt |
| 52. Immouzzar des Marmoucha | 86. Tanannt |
| 53. Imouzzar des Ida ou Tanan | 87. Taouz |
| 54. Irherm = Ighrem | 88. Tarhjit = Targhjijt |
| 55. Jorf | 89. Tata |
| 56. Kef er Rhar | 90. Tazenakhte |
| 57. Ksabi | 91. Tazzarine des Aït Atta |
| 58. Merhaoua | 92. Teroual |
| 59. Mermoucha = Almis Mermoucha | 93. Tilougguite N'Aït Isha |
| 60. Mezguitem | 94. Tindouf |
| 61. Mirleft | 95. Tinejdad |
| 62. Mokrisset | 96. Tizi N'Test |
| 63. Moulay-Bouazza | 97. Val d'or |
| 64. Nkeila | 98. Zaouia Ahanesal |
| 65. Ouaouizarhte | 99. Zaouia ech Cheikh |
| 66. Oued el Hjer = Oued el Hajer | 100. Zoumi |
| 67. Oujda-Aviation | |
| 68. Ou Terbate | 101. Amellago |
| 69. Ratba | 102. N'Zalate el Adam |
| 70. Saka | 103. Oulad Ali Mellahihs |
| 71. Semrir | 104. Ras el Ain |
| 72. Sidi Bou Othmane | 105. Sidi Khia |
| 73. Sidi el Aydi | |
| 74. Sidi el Mokhfi | |
| 75. Souk el arba Aït Baha = Aït Baha | |
| 76. Tafinegoult | |

La lecture des Bulletins Officiels (BO) amènent à faire quelques commentaires :

- Le CP d'Asgaour dans la vallée de l'Ourika a été saisonnier : installé le 16/8/1951 puis fermée à une date inconnue puis de nouveau en service du 15/5/1952 au 30/9/1952 et du 1/5/1954 au 30/9/1954. Pas d'indication d'une éventuelle réouverture dans les BO postérieurs à cette date. Sa période d'activité est peut-être liée à un mousssem ou à un marché annuel ou à un temps de travaux agricoles qui ont entraîné un afflux temporaire de population. Cette hypothèse demande confirmation.
- On pensait que la promotion d'un CP passait logiquement par la gérance d'une agence postale. Il n'en est rien puisque ceux de Bou Izakarn, Goulimine, Ouaouizarhte et Zaouia ech Cheikh ont été promus recette-distribution sans passer par cette étape.
- Le Matmata CP N°1 localisé à Tahala a changé trois fois de catégorie entre le 16/12/1937 et le 12/12/1948 ! Douteux que le matériel oblitérant ait suivi...
- A Bou Anane un CP a été installé le 16 février 1948. On se souviendra qu'un bureau de distribution y a fonctionné du 1er septembre 1910 à avril 1912 probablement !

Le Maghrebophila

- Le CP d'Aïn ben Tili bénéficie d'un flou artistique remarquable puisqu'il n'y est fait mention nulle part dans les BO. Ce village est actuellement situé en Mauritanie et une garnison de la Légion Etrangère y était installée dans un fort aujourd'hui inoccupé !
- Le bureau de Tindouf a été lui aussi l'objet de cachotteries coloniales.

Transformation d'un établissement postal.

Par arrêté du directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones du 15 octobre 1946, le poste de correspondant postal de Tindouf (territoire du Sud-Algérien), sera transformé en recette-distribution relevant de l'Office chérifien des postes, des télégraphes et des téléphones à compter du 1^{er} novembre 1946.

Ce nouvel établissement participera à toutes les opérations postales et télégraphiques, y compris les envois avec valeur déclarée, ainsi qu'aux services des mandats, de la caisse nationale d'épargne et des colis postaux, à l'exception du service téléphonique.

Extrait du BO N°1774 du 25/10/1946

Services postal à Goulimina, Anaja et Tindouf.

Par arrêtés du directeur de l'Office des postes, des télégraphes et des téléphones du 16 novembre 1946 :

1^{er} Le poste de correspondant postal et la cabine téléphonique de Goulimina (territoire de Ksar-et-Souk) seront transformés en agence de 1^{re} catégorie, à compter du 16 décembre 1946.

Ce nouvel établissement participera aux services postal, télégraphique, téléphonique et des mandats ;

2^o Le poste de correspondant postal d'Anaja (commandement d'Agadir-confins) sera fermé à partir du 1^{er} décembre 1946 ;

3^o Les mesures prises pour la transformation du poste de correspondant postal de Tindouf (territoire du Sud algérien) en recette-distribution relevant de l'Office chérifien des postes, des télégraphes et des téléphones, ont été rapportées à la demande du Gouvernement général de l'Algérie.

Extrait du BO N°1780 du 6/12/1946

Il semblerait donc qu'un correspondant postal ait été installé à Tindouf. Si c'est le cas, on peut avancer une date proche de 1945 à plus ou moins une année près. Supputation car on n'a pas de date officiel de cette installation et on ne connaît pas de pli portant une empreinte postale de ce CP. En revanche, la promotion de ce CP en recette-distribution est annoncée au BO fin octobre 1946. On apprend également officiellement un mois plus tard que la mesure est reportée. Or, au moins un pli du début de l'année 1947 porte comme cachet oblitérant celui d'une recette de plein exercice. Contradiction flagrante entre le contenu des textes officiels et ce que les marques postales sur le courrier veulent bien nous enseigner ! Quoi qu'il en soit, le bureau sera transformé en agence postale mi-1947 au moment de son transfert à l'Administration des Postes de l'Algérie avec dans son matériel oblitérant le libellé TINDOUF / ORAN, puis TINDOUF / SAOURA au moment du redécoupage administratif de ce pays.

En conclusion, on voit bien que les correspondants postaux du Maroc s'inscrivent dans la filiation de la Poste aux Armées qui avait mis en place un maillage remarquable du territoire pour assurer la relève et la distribution du courrier jusque dans les postes les plus isolés des régions difficiles d'accès, le besoin créant l'outil ! La meilleure preuve est sans doute fournie par le grand pays voisin, l'Algérie, où la Poste aux Armées était quasi-inexistante pour la période qui nous intéresse et qui n'a jamais mis en place d'établissement tenu par un correspondant postal.

Après 1934, le traitement du courrier ou le dénombrement des feux (pour établir l'assiette de l'impôt) ne constituait qu'une part infime de l'activité d'un Officier des AI dont les obligations étaient multiples. Ils œuvraient dans tous les domaines : maintien de l'ordre dans le bled et sur les marchés (au besoin par la force avec l'aide des Moghaznis), réquisition des corvéables pour l'entretien des pistes, travail administratif d'état civil, prophylaxie sanitaire...Souvent arabisants ou berbérophones, leur avis était pris en compte pour la définition des zones de transhumance ou de pacage des troupeaux ou pour la répartition de l'eau, lors des jemâa de tribus où ils constituaient la charnière entre leurs administrés et des caïds souvent gourmands. Et même s'ils étaient peu versés en droit coutumier, ils leur arrivaient d'émettre un avis consultatif sur une décision de justice à rendre par un cadi. Pour eux, une seule mission, faire respecter partout la *pax franca* au profit du Maghzen. En ce sens, ils se seront inscrits dans la politique initiée par Lyautey !

Nouvelles publications

L'AEROPOSTALE AU MAROC.

OUVRAGE DE 169 PAGES DONT 53 EN COULEURS.

PRIX PUBLIC : 36 euros+ PORT.

1^{ère} édition- 2015

Par Khalid BENZIANE

L'aviation postale au Maroc débute en 1911 par le fameux vol Brégi mais il faut attendre 1919 pour que le transport du courrier civil par voie aérienne devienne une réalité. La période la plus glorieuse de l'histoire de l'aéropostale se situe au pays du soleil couchant, charnière entre l'Europe et le Sénégal, puis l'Amérique du Sud. Cette histoire est jalonnée par de nombreux exploits dus à des pilotes chevronnés mais également à des organisateurs hors pair comme Pierre Georges Latécoère.

Après un court rappel historique du transport du courrier au Maroc depuis les origines jusqu'à nos jours, nous allons étudier la chronologie des premiers vols à partir du Maroc avec une description aussi claire que la documentation qui nous est accessible le permet. Chaque vol reçoit un numéro, si une griffe spéciale a été apposée sur le courrier, celle-ci est signalée et reproduite (elle-même classée par ordre numérique croissant). Quelques pièces représentatives sont incluses dans ce travail pour illustrer notre propos. Ce travail sera suivi par une chronologie des vols accidentés avec quelques illustrations. Ensuite, nous aborderons la poste aérienne militaire, qui donnera un aperçu des différentes griffes postales utilisées par les vaguemestres de l'Armée française pendant le protectorat.

**SUR LES TRACES DE MERMOZ ET
DE SAINT-EXUPERY
L'AEROPHILATELIE AU
MAROC**



Le chapitre suivant décrira les enveloppes Par Avion avec les différents modèles utilisés (et en particulier les enveloppes dites Latécoère), puis les étiquettes Par Avion officielles et privées. Les tarifs postaux seront abordés dans le chapitre suivant qui précisera le montant de la surtaxe aérienne pendant la période où celle-ci sera appliquée en fonction du poids de la lettre. Ensuite un long chapitre décrira tous les timbres de la poste aérienne avec les variétés connues du Maroc sous protectorat français et espagnol, de Cap Juby, d'Ifni, de l'Afrique Occidentale Espagnole, du Sahara espagnol et enfin du Royaume indépendant.

Nous donnerons dans l'avant-dernier chapitre une cotation estimée des premiers vols et des vols accidentés. Cette cotation est basée sur les prix atteints dans les ventes sur offres et pour les vols modernes (après 1960), les prix pratiqués sur les sites de vente sur internet. En fin d'ouvrage nous étudierons quelques griffes spéciales utilisées sur les plis par voie aérienne suivies par quelques annexes et une bibliographie assez détaillée sur l'aérophilatélie au Maroc.

POUR TOUTE COMMANDE : contactez l'auteur par email pour paiement et frais de port
khalid.benziane@orange.fr

Une carte postale de Tanger. Une histoire postale et sociale de Tanger 1880-1958. Par David STOTTER

David Stotter est heureux de vous annoncer la publication de son second livre sur l'histoire postale du Maroc.

Le livre comprend 300 pages, avec plus de 300 illustrations et 400 références et notes de pied de page. Il est entièrement en couleurs, relié et présenté dans une jaquette. Il est publié ce mois-ci par la Postal History Society au prix de 49£ plus port (demandez le montant exact selon la destination).

Des exemplaires peuvent être obtenus auprès de l'auteur.

Contactez David Stotter : dstotter@btopenworld.com.

Quelques exemplaires de son premier livre ainsi que celui de Richard Garcia, sont encore disponibles.

David écrit : « Depuis que je collectionne le Maroc, j'ai été spécialement intéressé par l'histoire postale- mais également par l'histoire- de Tanger. J'ai réalisé ce volume parce qu'une revue de l'histoire postale de Tanger, englobant tous ses bureaux de poste, n'existait pas, et parce que c'était aussi une opportunité de placer l'histoire postale dans ce qu'il me semble être son contexte socio-historique. Dans cet ouvrage nous arrivons à Tanger en 1880, l'année de la conférence de Madrid qui institutionnalisa le système des protections qui affaiblit la souveraineté marocaine, et la quittons en 1958 quand la ville fit à nouveau partie du Maroc devenu indépendant.

La période englobe celle des protectorats français et espagnols, avec Tanger en tant qu'entité à part entière et ultérieurement dotée du statut de la zone internationale de Tanger. Sur le plan social cette période va des débuts de Tanger comme destination touristique internationale jusqu'à l'époque où l'on rencontrait les écrivains étrangers aux terrasses des cafés du Petit Socco. Sur le plan de l'histoire postale cette période va des premiers entiers postaux disponibles à Tanger au début des années 1880 jusqu'à la fermeture du bureau de la poste espagnole en 1958. Il englobe l'apogée du style de vie des expatriés à Tanger et l'âge d'or des cartes postales illustrées qui furent disponibles à Tanger dès 1897.

Beaucoup d'historiens postaux collectionnent les cartes postales et les entiers postaux, qui, comme le titre l'indique de façon implicite, sont largement utilisés dans ce livre pour illustrer les aspects à la fois socio-historiques et postaux de l'histoire de Tanger. Néanmoins beaucoup de belles lettres et autres pièces sont également incluses. Nulle part les aspects sociaux de cette histoire ne se réunissent si bien que dans les vieux hôtels de Tanger, ceux-ci jouent un rôle important dans le livre, et pour la première fois les cachets d'hôtel font l'objet d'une enquête approfondie et sont représentés. En complément, il y a 80 nouveaux tracés d'oblitérations et de cachets. Je recommande ce livre à tous les collectionneurs du Maroc. »

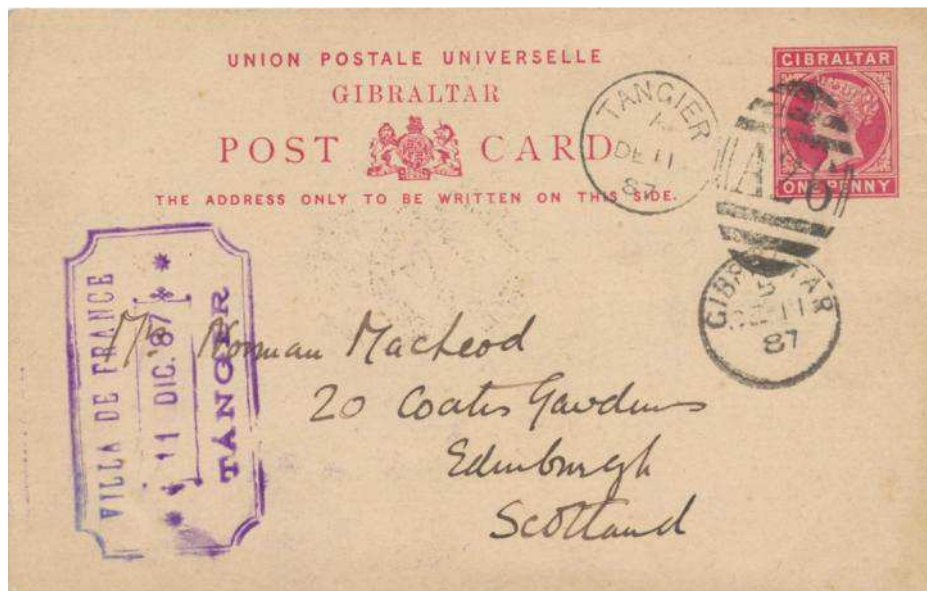
A Postal & Social History of Tangier 1880-1958

A POSTCARD FROM TANGIER

Dr David A. Stotter FRPSL



Vignettes of Tangier. A lovely, lithographed postcard published in Germany by Wilhelm Knorr 1898.



Tangier to Edinburgh 1887 with a Villa de France Hotel cachet, the only known example.

Published by the Postal History Society 2015